



ABLON-SUR-SEINE|ARCUEIL|ATHIS-MONS|CACHAN|CHEVILLY-LARUE|CHOISY-LE-ROI|FRESNES|GENTILLY|  
IVRY-SUR-SEINE|JUVISY-SUR-ORGE|L'HAY-LES-ROSES|LE KREMLIN BICÊTRE|MORANGIS|ORLY|  
PARAY-VIEILLE-POSTE|RUNGIS|SAVIGNY-SUR-ORGE|THIAIS|VALENTON|VILLEJUIF  
VILLENEUVE-LE-ROI|VILLENEUVE-SAINT-GEORGES|VIRY-CHATILLON|VITRY-SUR-SEINE

**CABINET DE LA PRÉSIDENTE** Le 12 avril 2017

## COMMUNIQUÉ DE MICHEL LEPRÊTRE

### CONTACT

**Cabinet de la présidence | Christophe Manuel | 01 75 37 73 26**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

16, avenue Jean-Jaurès

Tour Orix, 3<sup>e</sup> étage

94600 CHOISY-LE-ROI

# Pour moins de 5 euros par mois...

## LES ÉLUS LR-UDI CHOISISSENT D'ÉCORCHER LA COOPÉRATIVE DE VILLES ?

Hier soir, mardi 11 avril 2017, le conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre était appelé à voter le budget pour 2017. Après des mois de travail animé par Pascal Noury, maire de Morangis et vice-président de l'EPT en charge des finances, avec les élus des villes, avec les maires, les responsables des forces politiques, des propositions ont été formulées dans l'esprit de la coopérative de villes instaurée depuis début 2016.

Malgré la baisse généralisée des moyens aux collectivités, ce processus de travail collectif a permis de proposer plusieurs orientations dans ce budget 2017, à partir des budgets des ex-EPCI : le maintien des services publics de proximité, un niveau d'emprunt raisonnable, une évolution minimale du taux de CFE, la recherche d'économies de fonctionnement, ou encore l'engagement de plusieurs projets d'intérêts territoriaux. Les débats sur le FPIC se tiendront en juin, avec

l'accord de tous les groupes, dans l'attente des éléments définitifs.

Pourtant, quelques minutes avant la séance du conseil territorial, le groupe LR-UDI a décidé de ne pas siéger à cette séance, exigeant le retrait des propositions concernant l'évolution du taux des bases de CFE. De quoi s'agit-il ? D'environ cinq euros par mois en moyenne sur l'année pour une entreprise de dix salariés dans le territoire... L'évolution du taux de CFE dépend par ailleurs de l'évolution de l'impôt ménage décidé par les 24 villes.

Cette attitude incompréhensible et politicienne n'honore pas les élus de droite, dans un contexte de débat électoral où certains cherchent sans doute à sortir d'une situation difficile. Ils ont préféré hier soir la politique de la chaise vide plutôt que le débat, le coup politicien d'opposition plutôt que la recherche d'un consensus dans le cadre de la coopérative de villes que nous cherchons pourtant,

avec l'accord de tous les groupes politiques et de tous les maires, à mettre en œuvre au quotidien avec les 24 villes du territoire.

La loi nous obligeant à voter le taux de CFE avant le 15 avril, un nouveau conseil territorial aura donc lieu samedi 15 avril 2017, à 9h, à l'Hôtel de ville de Vitry-sur-Seine. Je tiens à remercier les agents de l'EPT qui ont confectionné ce budget, jusqu'à la dernière minute, dans des conditions difficiles. Et je continuerai, avec sérénité et responsabilité, à construire raisonnablement cet EPT dans le cadre de la loi et des principes d'action qui nous animent, dans l'intérêt du service public et du territoire.